

UNE SITUATION PARTICULIÈRE ?

Vous rencontrez une difficulté ponctuelle ou votre situation familiale change, adressez-nous votre demande écrite à **Arc Sud Bretagne** (par courrier ou par mail) :

Arc Sud Bretagne - allée Raymond Le Duigou
56190 Muzillac ou transportscolaire@arcsudbretagne.fr

Vous avez un doute sur la classe ou l'établissement que votre enfant fréquentera l'année prochaine ?

Inscrivez votre enfant, en partant du principe qu'il ne redouble pas. Dès que vous avez une réponse, n'oubliez pas de nous tenir informés.

UN DE VOS ENFANTS ENTRE AU LYCÉE

À **Questembert** : contactez le SITS au **02 97 26 11 54**

À **Vannes** : contactez AVB au **02 97 67 71 51**

À **Redon** : contactez MAURY au **02 97 43 32 70**



ARC SUD BRETAGNE

Allée Raymond Le Duigou - CS 80041
56190 Muzillac - **02 97 41 46 26**

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

transportscolaire@arcsudbretagne.fr
www.arc-sud-bretagne.fr



Transports SCOLAIRES 2018 | 2019



En matière de transports scolaires,
le pilote est le Conseil Régional de Bretagne.

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne est l'organisateur sur le terrain.

En partenariat avec les familles, les écoles et les collèges, les élus des communes et les transporteurs, elle coordonne les informations afin d'organiser au mieux les circuits. Aussi, organiser les transports scolaires demande de l'anticipation. **En respectant les délais, vous nous aidez à mieux tenir compte de vos besoins.** Passée la date limite, votre enfant n'est plus prioritaire. De plus, vous devrez régler des frais de gestion supplémentaires.

1370
élèves

72
circuits

1 Tarif
unique

10%
du coût réel
à votre charge

LES ZONES DESSERVIES

Ecoles maternelles et primaires :

Ambon / Arzal / Marzan / Muzillac / Nivillac / Noyal-Muzillac / Péaule / Saint-Dolay.

Collèges : Muzillac - La Roche-Nivillac.

Lycées : Saint-Gildas-des-Bois *(sous certaines conditions).*

LES TARIFS

PAR ENFANT	ANNÉE	1 ^{ER} TRIM.	2 ^E ET 3 ^E TRIM.
Plein tarif (1 ou 2 enfants)	135€	45€	90€
Tarif réduit (dès 3 enfants transportés)	107€	45€	62€
Tarif hors secteur (avec dérogation)	165€	55€	110€
Tarif hors secteur (sans dérogation)	32€/mois		

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les dossiers d'inscription sont distribués en mars dans les établissements.

Il vous suffit de :

- Retourner à la Communauté de Communes la fiche d'inscription complétée.
- Fournir une photo d'identité *(uniquement pour les nouveaux inscrits et pour les 6^{es}).*

Retour
des dossiers
**16 AVRIL
2018**

COMMENT RÉCUPÉRER LA CARTE DE TRANSPORT ?

Si vous réglez par chèque, merci de nous adresser à partir du 2 juillet :

- **Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public**
- **Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.**

Pour les familles bénéficiant d'un tarif réduit, joindre les copies de toutes les cartes de transport.

Le chèque ne sera encaissé qu'au mois de septembre.

Vous utilisez le service pour la 1^{re} fois ou vous réglez en espèces, rendez-vous aux permanences :

DATE	COMMUNE	LIEU DE PERMANENCE	HORAIRES
27 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h-12h / 14h-17h
28 - 29 août	La Roche-Bernard	Mairie - accès place du Pilori	9h-12h / 14h-17h
30 - 31 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h-12h / 14h-17h